



DÉCLARATION DE LA COMMISSION EXÉCUTIVE DU 3 NOVEMBRE 2025

STOP au recul social généralisé : l'heure de la reconquête sociale

Un gouvernement discrédité, une austérité sans fin

La politique gouvernementale a encore amplifié une cure d'austérité d'une brutalité inédite :

- 44 milliards d'euros de coupes budgétaires
- gel des retraites et des prestations sociales
- blocage des salaires
- attaques répétées contre les services publics et la Sécurité sociale.

Ces mesures frappent les travailleurs, les retraités, les malades et les plus modestes au profit des grandes fortunes, alors que les aides patronales atteignent 270 milliards d'euros et les dividendes versés dépassent 100 milliards par an (en 2023).

FO dénonce une imposture économique : l'argent existe, mais l'argent créé par la force de travail est détourné du travail vers le capital.

Face à ce constat, la commission exécutive de l'UD FO 91 appelle à la reconquête sociale par la grève et la mobilisation reconductible, pour un budget orienté vers le progrès social et non vers une « économie de guerre ».

Abrogation immédiate de la contre-réforme des retraites

Malgré les annonces gouvernementales du 14 et du 21 octobre, la prétendue « suspension » de la contre-réforme Borne n'est qu'une manœuvre sémantique. La loi reste en vigueur : âge légal repoussé, durée de cotisation allongée. Aucun retour en arrière n'a été acté. Le président de la République laisse miroiter un simple report à 2027, qui n'est qu'un leurre électoral.

➡ Pour la CE, restaurer la justice sociale c'est restaurer la retraite à 60 ans à taux plein avec 37,5 annuités avec un maintien voire un retour des régimes spéciaux.

Une même logique d'austérité et de soumission aux marchés

Le discours de politique générale de M. Lecornu du 14 octobre confirme la ligne budgétaire dictée par Bruxelles et les marchés financiers :

- « Responsabilité budgétaire » = nouveaux coups de rabot sur la protection sociale
- « Stabilité » = silence imposé aux travailleurs
- « Compromis parlementaire » = exclusion des interlocuteurs sociaux
- « Méthode de compromis » = compromission avec le patronat et la finance.

➡ La CE rappelle : les salaires et les retraites avant la Bourse ! Les 270 milliards d'aides aux entreprises en 2023 sont indécents face à la dégradation du pouvoir d'achat. Elle exige la fin des exonérations sur les cotisations sociales pour refinancer la Sécurité sociale, l'assurance chômage et les retraites solidaires.

La ligne de la CE: indépendance, rapport de force et unité

Face à la manipulation des mots (« suspension », « dialogue », « concertation »), la CGT-FO doit rester indépendante de tout pouvoir politique et fidèle à la Charte d'Amiens. Aucune confiance n'est accordée aux gouvernants qui trahissent les travailleurs ; toute confiance repose dans la mobilisation organisée et la grève reconductible.

La commission exécutive de l'UD FO 91 appelle :

- à l'unité syndicale sur des bases claires (salaires, retraites, services publics, Sécu) ;
- à la défense de la République sociale issue du programme du CNR ;
- à la reconquête du droit au repos (deux jours consécutifs dont le dimanche), au salaire et à la dignité.

La CE revendique

1. Abrogation de la réforme des retraites et retour à 60 ans à taux plein à taux plein avec 37,5 annuités avec un maintien, voire un retour des régimes spéciaux;
2. Augmentation générale des salaires, pensions et minima sociaux ;
3. Fin du gel du point d'indice et augmentation des effectifs dans les services publics ;
4. Fin des exonérations patronales pour financer la Sécurité sociale ;
5. Budget tourné vers le progrès social, pas vers l'austérité et l'économie de guerre
6. Respect des représentants syndicaux et de la liberté syndicale.

Reconquérir pour reconstruire

La CE réaffirme que notre avenir est entre nos mains :

- Résister, revendiquer, reconquérir — pour une République sociale fidèle à ses fondations.
- Aucune suspension ne remplacera une abrogation.
- Aucune promesse d'apaisement ne fera taire la colère légitime du monde du travail.

Déclaration votée à l'unanimité par la Commission exécutive de l'UD FO de l'Essonne.